**La dose de rappel : pour qui, quand et où ?**

Le rappel vaccinal est administré **dès 3 mois** après la dernière injection, ou infection Covid-19 si celle-ci est survenue après la vaccination.

Pour les adolescents de 12 à 17 ans inclus, le rappel vaccinal est administré **dès 6 mois** après la dernière injection ou infection Covid-19.

Pour les personnes immunodéprimées, un avis médical est recommandé.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Mon âge** | **Ma situation** | **Pfizer-BioNTech** | **Moderna** |
| 12 à 17 ans inclus | Quelle que soit ma situation | **Je reçois une dose de rappel**  • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • A l’école/Mon lieu d’apprentissage  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin |  |
| 18 à 29 ans inclus | Quelle que soit ma situation | **Je reçois une dose de rappel**  • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail/Service de santé universitaire  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin |  |
| 30 ans et plus | Quelle que soit ma situation | **Je reçois une dose de rappel**  • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail/Service de santé universitaire  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin | **Je reçois une dose de rappel**  • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)  • Médecin du travail/Service de santé universitaire  • Pharmacie  • Cabinet infirmier ou sage-femme  • Chirurgien-dentiste  • Laboratoire de biologie médicale  • Centre de vaccination  • Mon lieu de soin |

• Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans.

• Pour les personnes ayant eu le Covid-19 avant leur injection de vaccin Janssen, la dose de rappel se fait 1 mois après la dose reçue.

• Pour les personnes ayant eu le Covid-19 après leur injection de Janssen, 2 situations :

* Si infection moins de 15 jours après l’injection : les personnes reçoivent une dose additionnelle de vaccin ARNm 4 semaines après l’infection. Elles sont éligibles au rappel vaccinal dès 3 mois après cette dose additionnelle.
* Si infection plus de 15 jours après l’injection : les personnes n’ont pas besoin de compléter leur schéma vaccinal avec une dose additionnelle. Elles sont éligibles au rappel dès 3 mois après l’infection.

**Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :** [**www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19**](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)